



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSignée :

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal, le lundi 13 juillet 2026 à 19 h 30 à la salle Wilfrid-Machabée située au 1, rue du Pont, Labelle, Québec.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande #2026-020 sur le lot 5 010 240 situé au 20, rue Laporte

Demande de dérogation mineure de 7,3 m² sur une superficie maximale de 15 m² exigée à l'article 9.2.2, par 2) du règlement de zonage 2002-56, pour autoriser la construction d'un abri attenant à la remise.

**Explication : Dans le cadre de cette demande, l'abri attenant à la remise serait de 22,3 m² au lieu de 15 m².*

Demande de dérogation mineure de 7 % sur un coefficient d'occupation au sol (COS) maximal de 30 % exigé à la grille Rb-107.

**Explication : Dans le cadre de cette demande, le COS serait de 37 % au lieu de 30 %.*

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande. Elle peut également transmettre ses commentaires à l'attention du conseil municipal avant la séance à l'adresse suivante : fbellefleur@municipalite.labelle.qc.ca

Des informations peuvent être obtenues en contactant la direction du Service de l'urbanisme au 819 681-3371 poste 5008 ou à mtrudel@municipalite.labelle.qc.ca

DONNÉ à Labelle, ce 15^e jour de juin 2026

La greffière-trésorière,

France Bellefleur, CPA